



Municipalité de Saint-Norbert
Séance ordinaire du 11 avril 2016

Municipalité de St-Norbert Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi le 11 avril 2016 à 20 heures, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères	Jacynthe Leduc Lise L'Heureux Annie Boucher
Messieurs le conseillers	Claude Thouin Jocelyn Denis Michel Lafontaine

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Claude Thouin, agissant à titre de maire-suppléant.

Est aussi présent, monsieur Jean-François Lévis, Directeur général et secrétaire-trésorier.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

Le maire débute la séance, la séance est ouverte à 20h00.

2.- (16-04-027) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par Annie Boucher
Appuyé par Jacynthe Leduc

Et résolu à l'unanimité

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2016.
4. Conciliation bancaire au 31 mars 2016.
5. Comptes à approuver et à payer.
6. Avis de motion – Modification au règlement de zonage : implantation de kiosques de vente de produits agricoles.
7. Avis de motion – Modification au règlement numéro 337 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.
8. Adoption du règlement 389-1-2016 – Règlement d'emprunt pour les travaux de réfection de ponceaux sur le Rang Sainte-Anne.
9. CPTAQ : Demande d'appui de Monsieur Patrice Beaudoin.
10. Déclaration d'intérêts pécuniaires.
11. Adoption d'une politique sur la publicité dans les différents outils de communication de la municipalité.
12. Adoption d'une politique sur la neutralité religieuse.
13. Fermeture pour les vacances estivales.
14. Varia.
15. Période de questions.
16. Clôture.

3.- (16-04-028) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2016 :

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2016 que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal et que sa lecture en est exemptée;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par Jocelyn Denis
Appuyé par Lise L'Heureux

Et résolu à l'unanimité,

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2016 soit approuvé.

4.- CONCILIATION BANCAIRE :

Le dépôt de la conciliation bancaire au 31 mars 2016 pour un solde de 485 874,70 \$.

5.- (16-04-029) COMPTES À APPROUVER ET À PAYER:

Une liste des comptes à approuver et à payer a été fournie à tous les membres du conseil avant la séance, cette liste est disponible pour consultation au bureau et les membres du conseil en dispensent la transcription au présent procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par Lise L'Heureux
Appuyé par Jacynthe Leduc
Le maire demande le vote,

Et résolu à l'unanimité

D'approuver les dépenses totalisant : 48 569,84 \$

Se détaillant comme suit :

Salaires et avantages sociaux : 22 335,29 \$

Autres dépenses : 26 234,55 \$

**6.- AVIS DE MOTION – MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE :
IMPLANTATION DE KIOSQUES DE VENTE DE PRODUITS
AGRICILES.**

Un avis de motion est donné par Annie Boucher, à l'effet qu'elle entend proposer, lors d'une prochaine séance, l'adoption d'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage relativement à l'implantation de kiosques de vente de produits agricoles.

**7.- AVIS DE MOTION – MODIFICATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 337
DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU
FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1.**

Un avis de motion est donné par Jacynthe Leduc à l'effet qu'elle entend proposer, lors d'une prochaine séance, l'adoption d'un projet de règlement modifiant le règlement numéro 337 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

**8.- (16-04-030) ADOPTION DU RÈGLEMENT 389-1-2016 - RÈGLEMENT
D'EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES PONCEAUX
DU RANG SAINTE-ANNE**

- CONSIDÉRANT** que la municipalité de Saint-Norbert désire procéder aux travaux de remplacement des ponceaux du Rang Sainte-Anne;
- CONSIDÉRANT** que le mandat octroyé à la firme Les Services EXP inc. pour l'étude géotechnique représente un montant de 12 595,51 \$ (taxes incluses) ;
- CONSIDÉRANT** que le mandat octroyé à la Beaudoin Hurens pour la production des plans et devis représente un montant de 23 684,85 \$ (taxes incluses) ;
- CONSIDÉRANT** que l'estimation du coût des travaux fournie par Beaudoin Hurens, selon l'option retenue par la municipalité, est de 278 300 \$ (taxes incluses).

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Annie Boucher
Appuyé par Jocelyn Denis

Et résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement 389-1-2016 relatif à l'emprunt pour la réalisation des travaux de réfection des ponceaux du Rang Sainte-Anne, pour un montant de 315 000 \$.

9.- (16-04-031) DEMANDE D'UTILISATION À DES FINS AUTRES QU'AGRICILES : LOT 3 449 763 (995, RANG NORD)

- CONSIDÉRANT** la demande déposée par monsieur Patrice Beaudoin à l'effet d'utiliser le lot 3 449 763 à des fins autres qu'agricoles, soit la vente et la location de remorques;
- CONSIDÉRANT** que l'usage projeté est conforme au règlement de zonage en vigueur;
- CONSIDÉRANT** que l'ensemble des critères obligatoires de l'article 62 de la Loi sur protection du territoire et des activités agricoles est respecté;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Jocelyn Denis
Appuyé par Lise L'Heureux

Et résolu à l'unanimité,

D'appuyer la demande de monsieur Patrice Beaudoin à l'effet d'utiliser le lot 3 449 763 à des fins autres qu'agricoles, soit la vente et la location de remorques;

10.- DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le conseiller, monsieur Michel Lafontaine a déposé sa déclaration d'intérêts pécuniaires.

11.- (16-04-032) ADOPTION D'UNE POLITIQUE SUR LA PUBLICITÉ DANS LES DIFFÉRENTS OUTILS DE COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Norbert désire encadrer la publicité et les messages des divers commerces via ses outils de communication;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Norbert prône l'équité dans le traitement de l'utilisation de ses outils de communication pour les commerces norbertois;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Norbert désire se doter d'une politique encadrant cette question.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Michel Lafontaine
Appuyé par Jocelyn Denis

Et résolu à l'unanimité,

D'adopter la Politique relative à la publicité dans les différents outils de communication.

12.- (16-04-033) ADOPTION D'UNE POLITIQUE SUR LA NEUTRALITÉ RELIGIEUSE

CONSIDÉRANT l'obligation de neutralité de la Municipalité en matière de religion et de croyances;

CONSIDÉRANT que cette neutralité oblige la Municipalité à ne pas favoriser ou défavoriser aucune croyance et ne pas prendre position à cet égard;

CONSIDÉRANT que la Municipalité offre aux divers organismes la possibilité de publier des communiqués d'intérêt public dans ses outils de communication (journal, site Internet) ;

CONSIDÉRANT que les communautés religieuses offrent des services de type communautaire et d'intérêt général aux citoyens de la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Annie Boucher
Appuyé par Jacynthe Leduc

Et résolu à l'unanimité,

D'adopter la Politique relative à la neutralité religieuse.

13- (16-04-034) FERMETURE DU BUREAU POUR LES VACANCES ESTIVALES :

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Norbert souhaite fermer le bureau, comme l'année dernière, une semaine seulement pendant les vacances de la construction;

Il est proposé par Lise L'Heureux
Appuyé par Michel Lafontaine
Et résolu à l'unanimité,

De fermer le bureau municipal du lundi 25 juillet au vendredi 29 juillet inclusivement.

14- VARIA

Aucun sujet n'est apporté.

15.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal répond aux diverses questions du public. Les sujets du lignage des chemins et d'un règlement sur la garde de poules en zone blanche sont abordés.

16.- (16-03-026) CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par Jocelyn Denis
Appuyé par Annie Boucher
Et résolu à l'unanimité

De clore et de lever la séance à 20h 35.

Claude Thouin
Maire-suppléant

Jean-François Lévis
Directeur général
Secrétaire-trésorier